

GREFFAGE et ENTRETIEN DES JEUNES PLANTS DE CHÂTAIGNIERS

Contexte / Enjeux :

Plus de 900 porte-greffes de châtaigniers ont été plantés en Vendée et dans les Mauges depuis l'automne 2023. Les planteurs prévoient de greffer ces arbres avec des variétés locales des Mauges et de Vendée dans un objectif de sauvegarde du patrimoine, dès 2026. Le greffage des châtaigniers est plus complexe que le greffage des arbres fruitiers classiques.

Pour répondre aux attentes des agriculteurs, l'association Marrons des Mauges-Marrons de Vendée organise une formation sur le greffage et l'entretien des jeunes châtaigniers réalisée par un spécialiste de la castanéiculture.

Jeudi 24 Avril 2025

9h30 - 17h30

Puy du Fou, porte livraisons JAUBRETIÈRE, Salle Sapinaud
85590 Les Epesses (un plan d'accès sera communiqué aux inscrits plus tard)

Objectifs :

- Savoir entretenir ses châtaigniers la première année après plantation, pour assurer un bon développement des arbres.
- Être capable de greffer des châtaigniers, en maximisant les chances de réussite de la greffe.

Programme :

Matin : en salle

- Echanges et réponses aux questions des agriculteurs sur leurs plantations.
- Conduite du châtaignier la première année post plantation (taille, arrosage...)

- Le greffage :

- ⇒ Intérêt du greffage, facteurs de réussite, importance de la période
- ⇒ Présentation de deux techniques de greffage : greffe en couronne (*pour les porte-greffes de gros diamètres*) et greffe cadillac (*petits diamètres*)

- Mise en pratique du greffage par les agriculteurs sur des bûches.

Repas sur place (pique-nique)

Après-midi : sur le terrain

- Démonstration de greffage sur des plants à différents stades.
- Mise en pratique des techniques de greffage par les agriculteurs.
- Observation de châtaigniers à différents stades, reconnaissance d'éventuelles maladies, entretiens recommandés...
- Bilan de la journée et recueil des attentes pour la suite.

Intervenant :

Philippe Ménard, castanéiculteur expérimenté, pépiniériste de plants de châtaigniers et formateur sur la castanéiculture.
Ancien responsable châtaigne à la station de recherche INVENIO en Dordogne.

Association
Marrons des Mauges -
Marrons de Vendée



Inscription au plus tard le 10 avril 2025

En complétant le [formulaire en ligne](#)
(cliquer sur le lien)

Ou auprès
d'Elise GUIHENEUF
Animatrice CRAPAL
07 88 19 74 32
eliseguiheneuf.crapal@gmail.com

Public : agriculteurs, porteurs de projets...

Tarifs : gratuit pour les adhérents à une association de variété/race locale membre du CRAPAL.
Non adhérent : 80 €
Informations pour adhérer à l'association Marrons des Mauges- Marrons de Vendée p2

Repas : pique-nique à prévoir par chacun

Equipements : prévoir des bottes/chaussures et vêtements adaptés.

Prévoir couteau de type Opinel n°7 très bien affûté.

ADHESION

Association Marrons des Mauges - Marrons de Vendée

En adhérant à l'association vous soutenez son activité, et ainsi, vous contribuez :

- à la sauvegarde des variétés locales Marrons des Mauges et de Vendée (patrimoine intéressant, source de diversité génétique)
- au développement de systèmes agricoles vertueux pour l'environnement, qui produiront des châtaignes de qualité et typiques,
- à la mise en place d'une filière locale de châtaignes.
- Vous êtes informés des activités de l'association.
- Vous avez accès à toutes les formations organisées par le CRAPAL (Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire) et les associations membres du CRAPAL gratuitement.

Montant adhésion :

- Professionnel : 25 € + 0,10 €/châtaignier planté (dans le cadre du projet Sauvegarde et Valorisation des Marrons des Mauges et de Vendée)
- Particulier : 15 €

Si vous souhaitez adhérer à l'association, indiquez-le lors de l'inscription à la formation via le formulaire d'inscription ou par mail ou téléphone.

Vous pourrez régler votre adhésion le jour de la formation par chèque.

Aide financière pour la formation :

Aide au remplacement : vous pouvez bénéficier d'une aide régionale, si vous avez recours à une association de remplacement le jour de votre formation ou dans les 3 mois qui suivent. Possibilité de remplacement à la demi-journée. Montant : 112,5€/j.

Contactez le service de remplacement de votre département.

Cette formation s'intègre dans le projet « Sauvegarde et Valorisation des Marrons des Mauges et de Vendée 2024-2025 ».

Projet financé par :



CRAPAL

**Conservatoire des races Animales
en Pays de la Loire,
55 La Moutonnière,
44260 PRINQUIAU**

<https://crapal.fr/>

Agrément de formation n° 52440766544

Avec le soutien financier de



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.